



VALOBAT PROPOSE DES SOLUTIONS POUR
**LA PRISE EN CHARGE DE
VOS FONDS DE TOUPIE**

ET SOUTIENT LES RETOURS BÉTONS
RÉCEPTIONNÉS ET TRAITÉS PAR LES EXUTOIRES DE
VALORISATION DES INERTES



www.valobat.fr

01 80 83 60 70



PROCÉDURE POUR LES RETOURS DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI



LES RETOURS BÉTONS
BÉNÉFICIENT DES **MÊMES**
CONDITIONS DE REPRISE
QUE LES DÉCHETS INERTES
DE LA REP BÂTIMENT.



100% DES VOLUMES ISSUS DU
BÂTIMENT SONT SOUTENUS
PAR VALOBAT



PRISE EN CHARGE DES
COUTS DE TRAITEMENT

➤ à 80% en 2024*

➤ à 100% en 2025*

*hors coût additionnel lié au
concassage des matériaux de
grande dimension (> à 50cm).



1 LES SOUTIENS DES RETOURS INERTES

Valobat soutient le **recyclage et la valorisation de l'ensemble des déchets inertes dans le cadre de la REP BÂTIMENT** (déchets du bâtiment) et notamment les **retours des fonds de toupie**



2 DEUX SOLUTIONS DE REPRISE DES FONDS DE TOUPIE ISSUS DES CHANTIERS DU BÂTIMENT :



**REPRISE DES RETOURS ISSUS
DES CHANTIERS SUR UN POINT
DE REPRISE** (plateforme inerte
exclusivement) en contrat avec
Valobat



**MASSIFICATION EN CENTRALE ET DÉPOSE SUR UN
CENTRE DE TRAITEMENT RÉFÉRENCÉ PAR VALOBAT**

Ces centres de traitement sont référencés via un
gestionnaire de déchet en contrat avec Valobat (les centrales
à béton pouvant être considérées comme un gestionnaire de
déchets).



APPORT DIRECT DU CHANTIER OU BÉTON PRÊT
À L'EMPLOI PROVENANT DE LA CENTRALE

PRIS EN CHARGE



RÉSIDUS DE PRODUCTION ET RETOURS
BÉTON ISSUS DES TRAVAUX PUBLICS

NON PRIS EN CHARGE



3 LES SOUTIENS DE VALOBAT POUR LES RETOURS BÉTON

- Dépose sans frais* au sein des plateformes de Valorisation des Inertes en contrat avec Valobat.

**En 2024, un reste à charge peut vous être facturé.*

- Soutiens au traitement pour les centrales à béton, enregistrées sur MyValobat Opérateur en tant que Gestionnaire de Déchets (voir page suivante)



COMMENT ÇA FONCTIONNE POUR LES GESTIONNAIRES DE DÉCHETS ?

1

My valobat Opérateur

Flashez-moi !

- Le gestionnaire des centrales à béton **crée un compte Entreprise de travaux** sur My Valobat Opérateur
- Création d'une fiche chantier pour chacune des centrales
- Désignation du **Gestionnaire de Déchets** (qui pourra être le gestionnaire des centrales à béton)



2

La centrale à béton s'enregistre en tant que **gestionnaire de déchets**, puis **finalise le paramétrage de la fiche chantier** en indiquant qu'il s'agit d'un flux inerte et **renseigne le ou les exutoires utilisés**

3

Déclaration des tonnes entrantes par **la centrale à béton**

Les flux inertes sont rémunérés sur justificatifs de la mise en filière dans le(s) exutoire(s) référencé(s)

CONTACTEZ-NOUS



01 80 83 60 79



contact@valobat.fr



www.valobat.fr

Immeuble **Ampère E+**

34-40, Rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie